

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire [LP]

Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire



Diplôme
Licence
professionnelle



ECTS
60 crédits



Durée
1 an



Établissement
Université Paris
Nanterre

Parcours proposés

> Associations et coopératives

Présentation

L'économie sociale et solidaire (ESS) représente plus de **10%** des effectifs salariés en France, le secteur associatif en est le pilier : environ **8 salarié.e.s de l'ESS sur 10** sont employé.e.s par les associations, le secteur coopératif arrivant en deuxième.

La **loi sur l'économie sociale et solidaire**, adoptée en juillet 2014, donne un cadre juridique au secteur, reconnaît sa singularité et ses valeurs et fournit une nouvelle impulsion à son dynamisme.

La licence professionnelle **Gestion des Organisations de l'Economie Sociale et Solidaire** parcours **Associations et Coopératives** a pour but de former **des gestionnaires du secteur de l'économie sociale et solidaire** capables de :

- comprendre les enjeux et spécificités du secteur,
- mobiliser des compétences multiples, aussi bien transversales que techniques, pour répondre aux

demandes d'efficacité et d'innovation sociale des parties prenantes.

Par sa pluri-disciplinarité et son organisation centrée sur le terrain, elle répond aux attentes du secteur. Elle remplace la licence professionnelle **Métiers de la Gestion des Associations**, créée en 2003.

ASEGA, l'association de la LP GOESS, est porteuse du projet **d'épicerie solidaire étudiante** à l'Université Paris Nanterre depuis septembre 2015. L'épicerie a ouvert début mai 2017. Les étudiant.e.s de la LP GOESS sont fortement impliqué.e.s dans la gestion de cette épicerie.

Objectifs

- Comprendre les enjeux et spécificités du secteur de l'ESS.
- Mobiliser des compétences multiples, aussi bien transversales que techniques, pour répondre aux demandes d'efficacité et d'innovation sociale des parties prenantes.

Savoir-faire et compétences

- Situer le secteur de l'économie sociale et solidaire et ses enjeux dans une perspective pluri-dimensionnelle.



- Connaître les statuts juridiques, leurs enjeux et les obligations en matière de droit du travail.
- Mettre en œuvre et animer un système d'organisation adapté au projet de la structure.
- Concevoir et monter des projets d'utilité sociale.
- Participer à la gestion et à la mobilisation des ressources humaines salariées et bénévoles.
- Participer à la recherche de ressources financières.
- Concevoir et mettre en place des partenariats variés.
- Participer aux démarches de marketing et de communication.
- Appréhender le langage comptable.
- Elaborer le budget d'un projet et les dossiers de demandes de financement.
- Travailler en équipe.

Admission

Conditions d'admission

Bac + 2 (L2 - DUT - BTS...) ou équivalent.

Pré-requis obligatoires

- Bac+2 tertiaire.
- Motivation pour l'Economie Sociale et Solidaire.
- Une expérience dans l'ESS (bénévolat dans une association, service civique, stage...) est un plus.

NB : Un bac+2 dans un domaine autre que le tertiaire n'est pas un frein si expérience dans l'ESS (exemple : secteur associatif).

Et après

Poursuite d'études

Les licences professionnelles ont pour objectif une insertion professionnelle directe (cf arrêté LP du 6 décembre 2019).

Les poursuites d'études immédiates sont censées être minoritaires. Possibilité d'accéder en master 1 sur validation de la commission pédagogique de master 1.

Après une expérience professionnelle, possibilité d'accéder directement en master 2 après VAP (validation des acquis professionnels et personnels).

Insertion professionnelle

- Adjoint.e de direction
- Assistant.e administrati.f.ve et financier.e
- Chef.fe de projet – Chargé.e de mission - Chargé.e de développement
- Adjoint.e responsable partenariats - Responsable bénévolat et volontariat
- Responsable de petite structure
- Eventuellement poste dans une administration publique en lien avec l'ESS ou dans le secteur privé lucratif (autre qu'ESS).

Contact(s)

Autres contacts

Responsable pédagogique :

 akilm@parisnanterre.fr

Contacts administratifs au Service de Formation Continue et Alternance pour étudiant.e.s en formation continue et en contrats d'alternance :

APPRENTISSAGE

Antoine BARDAILLE  abardaille@parisnanterre.fr

CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION et FORMATION CONTINUE



Léa ALLOUCHE  lallouche@parisnanterre.fr

Contacts

Anthony Cardia

 acardia@parisnanterre.fr

Infos pratiques

Contacts

Anthony Cardia

 acardia@parisnanterre.fr

Lieu(x)

 Nanterre



Programme

Organisation

- Début septembre à début juillet (fin août pour les contrats d'apprentissage)
- 2 semestres.
- Cours assurés par des enseignant.e.s universitaires et des professionnels du secteur.
- Projet tuteuré.
- Stage de 12 semaines minimum ou alternance en contrat d'alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation).
- Modalités du contrat d'alternance :
 - 2,5 jours à l'université / 2,5 jours en organisme (sauf exceptions).
 - A plein temps dans l'organisme pendant les vacances universitaires et à partir d'avril.

Associations et coopératives

